

L'ŒUVRE

25, Rue Royale (8°)
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 43-45 & 43-46
APRÈS 21 HEURES : GUT. 76-83

Directeur
GUSTAVE TÉRY



ABONNEMENTS : 1 an 6 mois 3 mois
Paris 25 fr. 13 fr. 7 fr.
Départ. 28 fr. 14 fr. 50 7 fr. 50
Etranger 36 fr. 19 fr. 10 fr.

N° de compte chèque postal : 10-46

LE NOUVEAU SÉNAT

Comme la Chambre, le Sénat vient de faire peau neuve. Grande date dans ses annales. Jusqu'à présent, en effet, il n'avait été renouvelé que par tiers. Cette fois, les cinq sixièmes de ses membres étaient soumis à réélection et une majorité de bleus y pénétra. Beaucoup de jeunes surtout, ce qui déconcerte pareillement les huissiers et les spectateurs. Il me souvient qu'en 1918, au temps de la Haute-Cour, on n'apercevait des tribunes qu'un assemblage de crânes dénudés, au milieu desquels, de loin en loin, une tête chevelue servait de point de repère. Maintenant têtes chauves et têtes garnies se trouvent presque à égalité et les perruques n'y sont à peu près pour rien. De séduisantes victimes du suffrage universel y coïncident sans embarras d'illustres vétérans et M. de Freycinet a cédé son fauteuil. En revanche, MM. René Besnard, Lémery, qu'à la Chambre on tenait encore pour des jeunes, sont passés au rang de Pères Conscrits, et M. de Monzie s'apprête à développer à la tribune du Luxembourg quelques-uns de ces brillants paradoxes dont le Palais-Bourbon s'étonnait déjà qu'ils fussent aussi riches de vérité concrète.

Savoir pourtant ? C'est qu'il faut tenir compte de l'atmosphère. Celle de la Haute Assemblée est si outée de prudence instinctive qu'on peut se demander si elle n'atteindra pas bientôt toute cette flamme de jeunesse. Non, certes, que les anciens marquent à l'égard de leurs cadets la moindre défiance hostile : nul cercle n'est plus accueillant aux nouveaux venus que cette salle des Conférences où l'hospitalité se révèle inépuisable à tous les travers, même à celui de n'avoir pas encore atteint la cinquantaine. Mais il faut tenir compte des traditions : elles semblent, en ce coin paisible et écarté de la rive gauche, plus fortes que l'ardeur novatrice des individus, fussent-ils la majorité.

Toutefois, voici que de ces traditions quelques-unes ont été irrévérencieusement foulées aux pieds dès le premier jour. Pour entrée de jeu, les bleus se sont offerts le luxe iconoclaste de détrôner le président sortant, M. Antonin Dubost, qui tenait le fauteuil depuis deux septennats. Fait sans précédent : les prédécesseurs du vieil Allobroge étaient partis de leur plein gré, ou bien la mort les avait frappés à leur poste, ou l'Élysée les avait recueillis. Celui-ci fut remercié sans phrases et, détail plus curieux, sans effort concerté. La majorité a voté contre lui sans s'être donné le mot, spontanément. Elle secouait le joug d'un un cinquantenaire et ne paraissait même pas apercevoir l'audacieuse portée de ce geste révolutionnaire.

Cela fait, en veine de signifier leur bonjour aux idoles, cette même majorité contribua grandement à l'élection de M. Deschanel. Car ce n'est un secret pour personne que M. Clemenceau a été battu surtout par le Sénat, où les doyens eux-mêmes, gagnés par le mouvement, se laissaient entraîner à murmurer dans les embrasures des fenêtres : « A bas les tyrans ! »

En vérité, il semble que ce soient les jeunes qui créent désormais le courant. Figurez-vous que, du coup, le Sénat s'est mis à modifier ses organes essentiels. Et qui donc en a pris l'initiative ? Les vétérans, comme s'ils eussent voulu faire sa part au feu dévorant.

Ils se sont aperçu par exemple, car les recrues du 11 janvier n'avaient pas eu le temps de faire connaissance avec ces détails de cuisine réglementaire, qu'il n'existait pas de commission des affaires étrangères au Sénat. Il n'avait pas fallu moins que la plus grande guerre de l'histoire pour que la Haute Assemblée prit conscience de cette invraisemblable lacune. On y avait paré, dès 1915, en nommant une commission provisoire, étant bien entendu qu'elle ne survivrait pas à cette guerre. Or, mardi, la proposition surgit de maintenir définitivement cette commission. Innovation considérable ! Le Sénat entend suivre l'application du traité de paix. Jusqu'à ce jour, seuls l'armée, la marine, les chemins de fer, les douanes et les finances lui avaient paru mériter un tel honneur. On croit rêver. C'était ainsi, Gageons qu'avant peu les problèmes sociaux du travail, de l'assistance, de l'hygiène, auront aussi leur organe d'études permanent.

Enfin il existait au Sénat une sacro-sainte habitude : celle de n'introduire dans ces grandes commissions qu'un

LE NAUFRAGE DE L'AFRIQUE

Nos lecteurs n'ont pas oublié le tragique dessin de notre collaborateur Hautot paru dans l'un de nos récents numéros et dédié à la mémoire de Charles Poiraton, l'une des victimes du naufrage de l'Afrique.

Charles Poiraton venait de s'embarquer, comme tant d'autres, insoucieux de l'effroyable destin qui l'attendait, quelques heures à peine après avoir quitté la terre de France, et ne songeant qu'à rejoindre cette Afrique occidentale où il comptait reprendre le labeur interrompu par cinq années de guerre.

C'était une belle intelligence et une âme ardente. Il s'était destiné d'abord à l'Ecole Normale, mais, poussé par un puissant instinct qui orientait vers l'action ses jeunes énergies, il était bientôt parti, conquis par l'aventure, et s'était installé comme colon sur le continent africain.

La guerre le ramena en France où il fit vaillamment son devoir. La mort n'avait point voulu de lui sur le champ de bataille, mais elle le guettait, sournois, au début de ce voyage de retour dont il n'aurait pu accomplir la première étape.

Nous avons sous les yeux une lettre de son malheureux père. Elle est à la fois tellement émouvante et si terriblement accusatrice que nous croyons remplir un véritable devoir en la transcrivant ici :

« Ce qui se publie d'officiel sur la catastrophe, écrit M. Poiraton, à la date du 17 janvier, tend à dégrader la responsabilité morale des Chargeurs Réunis. Présent aux Sables-d'Olonne lorsque fut rédigé le premier rapport, j'avais, à Talmon, interrogé avant que ce soit les deux uniques rescapés du naufrage. Sur la mémoire de mon fils que vous honorez de votre estime et sur celle de toutes les autres victimes, j'affirme, avec ces rescapés, qu'en Gironde même les pompes du navire se montrèrent impuissantes et que la mise en route, après le débarquement du pilote, a été un véritable assassinat. »

« Corréa a répété devant moi, à plusieurs reprises : « Les passagers ont manqué de croquerie ». Contenant les sursauts douloureux de mon cœur, je n'ai point répliqué que ce qui montait à mes lèvres. »

« De grâce, qu'on ne diminue pas ces victimes ! »

« On avait prescrit, comme toujours, au moment de l'évacuation sur les radeaux et les chaloupes : « Les femmes et les enfants d'abord ! » Alors, ces Français héroïques, à deux heures du matin, dans la nuit profonde et au milieu d'une mer démontée, massés derrière les étrées faibles dont ils essayaient d'assurer le salut, sans un mot, sans une plainte, ont attendu la mort et ont sombré avec eux. Voilà la vérité... »

Le moindre commentaire affaiblirait un pareil témoignage. Nous nous inclinons respectueusement devant cette immense douleur qui crie justice.

Pour les veuves et orphelins des disparus

On nous communique la note suivante : Le Comité d'Assistance aux familles des victimes du naufrage de l'Afrique, définitivement constitué, sous la présidence d'honneur du ministre des colonies et la présidence de M. Le Cesne, président de l'Union Coloniale, tient ce matin sa première réunion pour examiner les dispositions immédiates à prendre en vue de venir en aide aux veuves et aux orphelins des disparus.

A la mémoire des victimes

Un service funèbre a été célébré hier matin, à la Madeleine, à la mémoire des disparus de l'Afrique parmi lesquels se trouvait Mgr Jalabert, vicaire apostolique de la Sénégambie.

L'archevêque de Paris, souffrant, était représenté par l'archidiacre Thomas. L'absoute a été donnée par Mgr Le Roy, évêque d'Alinda.

petit nombre de Pères Conscrits, chargés de gloire, chevronnés de maroquins, accablés d'expérience et d'autorité. M. Chéron, qui excelle à orienter sa bonne barbe cordiale dans le sens où le vent souffle, a proposé que les commissions fussent élargies et le nombre de leurs membres accru. Et dans quelle intention ? « Afin, a-t-il précisé, que les jeunes y pussent trouver place à côté des ancêtres. » Et tout le monde d'applaudir.

Il ne reste plus maintenant qu'à espérer voir la parole tenue et l'intention réalisée. Rien ne permet, au surplus, d'en douter, mais il est essentiel qu'on ne l'oublie pas. Au Sénat, en effet, le rôle des commissions est capital. Les séances publiques sont rares et brèves et l'assemblée suit presque toujours ses commissions. Si les nouveaux en étaient exclus par l'oligarchie des aînés, leur rôle deviendrait presque insignifiant. Si la porte, au contraire, leur en est ouverte sans marchandage, alors la petite révolution pacifique est faite et la maison vraiment rafraîchie. Les députés, qui en sont encore à s'écrouler sur la réforme du règlement, en blémiront à la fois de stupeur et d'envie.

François Albert, sénateur.

Le monopole de la frigo SERA-T-IL DONNÉ à une grande banque ?

Posée de la sorte, la question peut sembler bizarre ; elle répond, cependant, à certaines préoccupations du moment ; elle avait d'ailleurs, avant l'avènement du ministère Millerand, reçu un commencement de solution dans le sens de l'affirmative. Voici comment :

C'est au mois de mars que, tous les ans, se fait sentir la crise de la viande ; crise de qualité et de quantité. C'est donc pour cette époque qu'il faudrait intensifier l'importation de la viande congelée. Mais cette importation est ou était un lourd fardeau pour le gouvernement en général, et le ministère du ravitaillement en particulier. Les prix du fret, la tension du change l'ont obligé à payer des prix qui, en un laps de temps assez court, ont plus que doublé et ont considérablement rapproché les prix de la frigo de ceux de la viande fraîche. Ensuite, il y avait à répartir les millions de kilogrammes de la viande achetée. Le gouvernement a exercé là un monopole dont le précédent cabinet commençait à avoir assez, et tellement assez, même, qu'il avait décidé de s'en débarrasser au mois de mars prochain. Le moment peut paraître assez mal choisi pour la raison que j'ai exposée en commençant.

Mais comment remplacer le monopole d'Etat ? En rendant au commerce de la viande frigorifiée cette liberté qui doit, paraît-il, nous rendre elle-même, depuis longtemps, la vie à bon marché, qui n'est plus qu'un souvenir ? Non, en remplaçant le défunt monopole d'Etat par un monopole privé.

Le gouvernement aurait donc consenti à concéder ce privilège à une des grandes banques de Paris qui a commencé à étudier la question et l'a résolue en principe de la façon suivante : constitution d'une société au capital de 40 millions, englobant les grands marchands de viande congelée, les abattoirs industriels, les sociétés de frigorifiques et aussi les transports par eau. Une réunion des intéressés a eu lieu il y a une dizaine de jours. Elle avait été précédée de pourparlers avec les Américains fournisseurs de frigos. Ces derniers seules. Les Américains sont des gens d'affaires qui savent comment se manigancer un trust et, comme on ne peut constituer celui-là sans leur concours, ils ont manifesté des exigences. Mais, en ces sortes d'affaires, on finit toujours par se mettre d'accord sur le dos des clients.

Seulement, « c'est nous qui sommes les clients », comme disait l'autre, et nous ne voyons pas sans inquiétude tomber le monopole de l'importation de la frigo, avec toutes ses conséquences, entre les mains d'une société privée. Le contrôle de l'Etat s'exercerait-il sur les achats et les ventes ainsi pratiqués et comment s'exercerait-il ? Quelles garanties aurait la clientèle contre une trop grande élévation des prix ? La conscience des dirigeants de la société ? Certes, mais encore ?

La création de ce monopole est une affaire trop grave, trop grosse de conséquences pour qu'elle se continue, ainsi qu'elle a commencé, dans l'ombre. Se continuera-t-elle, d'ailleurs ? Car il faudrait connaître, sur ce sujet, l'avis de M. Millerand. Le président du Conseil n'ignore probablement pas les tractations auxquelles je viens de faire allusion. Les autorisera-t-il ? Je ne sais si la concession du monopole de la frigo figure dans le détail de ses projets. — HENRI GÉROULE.

L'ŒUVRE paraîtra demain SUR 6 PAGES

IMPOTS NOUVEAUX



— Qu'est-ce que ça serait si nous avions été vaincus ?

LA HOLLANDE REFUSE DE LIVRER LE KAISER

La réponse de la Hollande à la demande d'extradition de l'ex-empereur, formulée par l'Entente, est arrivée hier à Paris et a été remise au ministère des affaires étrangères.

Le gouvernement néerlandais refuse nettement l'extradition. Il fait remarquer que les obligations qui résultent pour l'Allemagne de l'article 228 du traité de paix ne peuvent pas être invoquées pour fixer le devoir des Pays-Bas qui n'ont pas participé à ce traité.

Le gouvernement des Pays-Bas ne peut considérer la question soulevée par la requête des Alliés qu'au point de vue de son propre devoir. Dans le cas présent, il ne peut admettre qu'une obligation résultant des lois constitutionnelles du royaume et de la tradition. Ni la Constitution des Pays-Bas, ni la tradition séculaire qui a toujours fait des Pays-Bas le refuge de tous ceux qui ont succombé par suite de conflits internationaux ne permettent au gouvernement hollandais d'acquiescer à la demande des puissances alliées et de priver l'ex-empereur allemand du bénéfice de cette Constitution et de cette tradition. La justice et l'honneur national, dont l'observation est un devoir sacré, s'y opposent. Le peuple néerlandais ne peut pas trahir la confiance de ceux qui se sont fiés à ses libres institutions.

L'ultimatum aux Yougo-Slaves SERA PROLONGÉ

L'injonction que les chefs de l'Entente ont faite au gouvernement de Belgrade d'accepter leurs propositions au sujet de l'Etat et de l'Adriatique, sous peine de subir dans toute sa rigueur et ses conséquences l'application du pacte de Londres d'avril 1915, stipulant qu'une réponse devait être formulée le 24 janvier, c'est-à-dire aujourd'hui, au plus tard.

M. Pachitch et Trumbitch ont demandé hier à M. Millerand que le délai assigné au gouvernement serbe fut prolongé de quelques jours. Le président de la Conférence de la paix a accueilli avec bienveillance cette démarche, en déclarant toutefois qu'il ne pouvait y répondre avant d'avoir pris l'avis des délégués des puissances alliées.

Il n'est guère douteux que les Serbes obtiennent le délai qu'ils sollicitent. L'application du pacte de Londres, dont ils ont été menacés un peu légèrement, comporte des difficultés fort embarrassantes pour les diplomates de l'Entente, et dont ils ne seront nullement fâchés de pouvoir prolonger l'examen.

LA CHUTE D'UN ARBRE

Un de mes confrères signalait l'autre jour l'admirable courage des badauds qui attendaient, sous la tempête, la chute imminente d'un grand mât dressé au coin du boulevard et de la rue Richelieu : cette chute devait inévitablement assommer une demi-douzaine de contemplateurs ; mais où serait le plaisir si l'on ne risquait rien ?

J'ai assisté, dans un square, à l'abatage d'un platane et, sans doute, les mêmes curieux s'étaient donné rendez-vous. Tandis que deux bûcherons, dédaigneux des contingences, creusaient une petite tranchée autour des racines, l'arbre surplombait sa chute les gens qui béaient ; il y eut une bousculade : les gosses s'éparpillèrent en poussant des cris ; ils bousculèrent sans scrupule les gens d'âge dont l'un se fit égratigner le visage par une branche qui avait le sens du comique.

Que croyez-vous qu'il fit ? Qu'avec son pochoir il philosopha un instant sur le danger qu'on pouvait courir à considérer un spectacle sans grand intérêt ? Non point ! La face échymosée, il se précipita vers les ouvriers assez satisfaits de leur besogne. — Imbéciles ! s'écria-t-il, vous ne pouvez pas faire attention ! C'est une honte de voir cela !... et cent paroles qu'il bredouillait en passant son mouchoir sur sa joue pour étancher le sang.

Les ouvriers, qui n'ont pas dans la justice préfectorale une confiance aveugle, s'excusèrent avec des formules confuses et j'entendis dans la foule des gens qui murmuraient :

Tout de même, ils pourraient bien faire attention !

Pas un des promeneurs ne pensa à reprocher à ce stupide badaud d'avoir attendu que le platane lui ait chu sur la tête. Et demain, les mêmes se rassembleront, je vous le jure, autour d'un chien enragé ! — D.

LE SORT DE LA CLASSE 18

Est-il exact que l'état-major général de l'armée ait affirmé au ministre qu'il était impossible d'assurer les services les plus indispensables si la classe 1918 était renvoyée en avril ?

Est-il vrai qu'il a été fixé à deux mois le rabot nécessaire ?

Nous attendons un démenti catégorique à ce bruit qui court sur les fils téléphoniques. — G. V.

La crise du charbon VA-T-ELLE NOUS VALOIR de nouvelles restrictions ?

Le conseil de cabinet qui s'est tenu hier s'est occupé de la question du charbon.

La situation devient en effet assez grave. Les stocks existant à Paris sont à peu près épuisés. Et la grève de la batellerie et celle des dockers de Rouen risquent de retarder considérablement les arrivages attendus.

Dans ces conditions, des mesures générales pour diminuer la consommation de charbon ont été examinées. Elles seront prises très prochainement si la situation ne s'améliore pas.

A cet effet, une importante conférence aura lieu ce matin au ministère des travaux publics, à laquelle le ministre de l'intérieur et le ministre des travaux publics assisteront.

Après que le bilan des quantités de charbon actuellement disponibles aura été dressé, les ministres intéressés feront les propositions de restrictions qu'ils jugeront nécessaires.

Il est possible que le ministre de l'intérieur demande notamment que le Métropolitain et le Nord-Sud soient arrêtés à partir de dix heures du soir.

CE QUE DISENT LES INTÉRESSÉS

Nous avons été consulter un certain nombre d'intéressés. La Compagnie du Métropolitain, tout d'abord, dont M. Steeg pense fixer l'arrêt à 10 heures. Là, la confiance règne.

M. Steeg est pessimiste, faisons-nous remarquer. Il a déclaré que des mesures radicales s'imposaient. Vous êtes particulièrement menacés par le manque de charbon.

— Mais nous avons du charbon ! me rétorqua un fonctionnaire compétent et renseigné ; nous n'en avons pas manqué jusqu'ici. Il n'y a pas de raisons pour que nous en manquions. Les arrivages sont réguliers.

— Les arrivages ? Vous n'avez donc pas de stocks ?

— Pas de stocks ? Non, mais la quasi-certitude d'être approvisionnés en priorité sur les industriels et les commerçants.

L'optimisme le plus rassurant règne à la Compagnie du Métropolitain.

Il n'en va pas de même chez les divers industriels également menacés par une nouvelle pénurie :

— Hélas ! nous déclarait l'un d'eux qui dirige une manufacture de la rue Grange-aux-Belles, on n'a pas idée des difficultés de toutes sortes en face desquelles nous nous trouvons. L'Etat, dans le but de modérer le mécontentement populaire, n'hésite pas à sacrifier nos intérêts à ceux de la majorité. C'est parfaitement naturel. Cependant, il serait bon de ne pas sacrifier tout à fait les intérêts de l'industrie française. Ma production est à peine la moitié de ce qu'elle était il y a seulement six mois. La Compagnie de l'Electricité me retire le courant à 4 heures du soir. J'ai beaucoup d'ouvriers que je fais vivre. J'ai dû supprimer l'équipe de nuit. Si les mesures préconisées par le ministre doivent empêcher le manque total de combustible que nous craignons, nous en aurons une grande joie.

La Chambre valide l'élection

- de MM. Painlevé, Buisson, Aubriot, Levasseur et Rozier

La Chambre, dont la majorité ne cesse d'affirmer son horreur de la politique, a consacré toute sa séance d'hier à discuter la validation de MM. Painlevé, Buisson, Aubriot, Levasseur et Rozier ; les préoccupations politiques n'étaient certes pas exclues de ce débat.

Les passions soulevées la veille n'étaient pas tout à fait apaisées : la droite et le centre le montrèrent par leur attitude.

Le 9^e bureau, qui avait longuement examiné les opérations contestées du 3^e secteur de la Seine, avait conclu à la validation ; le rapporteur, M. Bourgeois, déclara qu'aucun des griefs formulés ne pouvait être retenu. Il donna à la Chambre le conseil de négliger de pareilles querelles.

— Il faut travailler.

— Demain, répondront les adversaires de M. Painlevé.

C'est M. Bonnetous qui plaida leur cause. Si la droite et le centre n'avaient manifesté autant de passion, on se serait cru au Palais : on entendait un avocat interpréter, au moyen d'arguments captieux, la loi qui condamnait sa thèse. M. Bonnetous jonglait avec les chiffres : il citait les textes qui lui étaient favorables, négligeant ceux qui lui étaient contraires.

Son argumentation peut se résumer ainsi : les listes Painlevé-Buisson et Levasseur-Aubriot n'en forment en réalité qu'une seule. Celle-ci, par le chiffre des voix obtenues, n'a droit qu'à deux sièges ; qu'on les attribue à MM. Levasseur et Aubriot et que MM. Lerolle, Spronck et Bonchereau soient proclamés élus à la place de MM. Painlevé, Buisson et Rozier.

M. Forgeot réfuta la plaidoirie de M. Bonnetous ; il le fit avec cette éloquence imagée qui lui avait valu de nombreux succès dans la Chambre précédente.

— Vous êtes des juges, dit-il, vous sa-

LES CONTES DE "L'ŒUVRE"

Monsieur Terminus

Comme il avait fait peindre, sur la façade de son établissement, en lettres hautes de soixante centimètres, ces deux mots : Hôtel Terminus, qui s'étendaient sur toute la largeur de son immeuble, les braves gens de Chantepleu qui n'y voyaient pas plus loin, avaient cru de la meilleure foi du monde que ce devait être la son patronyme, et jamais ils ne l'avaient appelé autrement que Monsieur Terminus, gros comme le bras.

Il n'en avait cure, étant homme de bonne composition, et pourvu que les voyageurs affluassent en son logis, que sa terrasse ne désempât pas de clients, peu lui importait d'être appelé d'une façon ou d'une autre.

Monsieur Terminus était un tout petit bout d'homme, mince comme un poireau et sec comme un sarment ; il avait une petite tête pas plus grosse qu'une pomme et plus ridée que ne peut l'être ce fruit quand il a séjourné tout un hiver sur la paille ; toujours vêtu d'un complet marron au pantalon trop court, on ne le rencontrait, à quelque heure ou en quelque lieu que ce fût, que la tête nue, une serviette sous le bras et trotinant, car nul ne pouvait se vanter de l'avoir vu assis, ou simplement tranquille. On était autorisé à se demander s'il dormait jamais, car, si tard qu'ils vinssent frapper à sa porte, les voyageurs n'attendaient pas deux minutes avant de la voir s'ouvrir, et les plus matineux des marchands de moutons le trouvaient déjà debout, si matin qu'ils vinssent chez lui prendre une goutte de café avant de partir pour la foire de Montélimar.

Aussi sa maison était-elle des plus prospères, et il n'y avait assurément pas cinq ans que Monsieur Terminus avait inauguré son hôtel en face de la gare que déjà il y avait fait fortune et pouvait, sans craindre le lendemain, se retirer des affaires et désormais se la couler douce.

Et c'est ce qu'il fit, d'ailleurs, vivement poussé par Mme Terminus, une névralgique personne qui en avait assez de trôner derrière un comptoir, dans le déplorables et continuel courant d'air d'un hôtel trop bien achalandé et dont toutes les portes sont toujours ouvertes. Oui, monsieur Terminus céda son fonds à Trophime, son garçon, et à Sylvérie, sa cuisinière, qui, ayant suffisamment fait dans l'année de leur pécuniaire et se mirent à leur compte, cependant que leur ancien patron s'installait dans une coquette villa sur l'avenue où Mme Terminus espérait pouvoir vivre désormais à l'abri des vents coulis.

Mais, hélas ! quand il se vit tout seul dans sa coquette villa, en face de sa névralgique épouse, Monsieur Terminus se demanda anxieusement comment il allait pouvoir tuer le temps. Comment ! il n'avait plus, tête nue et sa serviette sous le bras, trotter chez le boulanger ou l'épicier, chez son fournisseur de légumes secs ou chez le négociant qui lui dispensait son beurre et ses œufs ?... Il n'essierait plus de son éternelle serviette les tables de la terrasse où les notables de Chantepleu venaient s'asseoir, en disant : « Qu'est-ce que je vais servir à ces messieurs ? » bien qu'il sût fort bien que c'était de la bière que ces messieurs désiraient prendre ?... Il ne rôderait plus, à petits pas pressés, dans sa salle de restaurant, aux heures des repas, en alignant un verre, changeant une fourchette et demandant à ses clients si « ces messieurs » étaient contents ?... Le soir, quand tout était fermé, ce n'est pas lui qui s'en viendrait ouvrir aux voyageurs pressés qui descendaient du train de minuit cinquante, les yeux bouffis de sommeil ?... Et dans la lumière blême du petit jour luttant avec la dernière ampoule électrique, ce n'est plus lui qui servirait un café bien chaud, avec une brioche, aux marchands de moutons qui s'en allaient au marché de Montélimar par le train de quatre heures vingt-cinq ?... Alors, il allait être contraint comme tous les bourgeois de Chantepleu, de se promener à tout petits pas, sur l'avenue de la Gare, les mains derrière le dos, avec un chapeau sur la tête et sans serviette sur le bras, et comme eux il lui faudrait aller voir passer le train de quatre heures, un train ridicule entre tous, et que n'empruntait jamais les voyageurs qui descendent dans les hôtels ?... Et si par hasard, il en descendait un, il ne le disputerait point à son confrère Marmande, l'hôtelier concurrent, et comme un trophée ne s'emparerait pas de la valise ou du

lourd sac de voyage de ce client pour le conduire triomphalement chez lui ?...

Non, ce n'était pas une vie, cela, et amèrement Monsieur Terminus regretta d'avoir cédé aux instances de sa névralgique épouse et d'avoir vendu son hôtel à Trophime et à Sylvérie !

Ah ! s'il ne s'était pas interdit d'ouvrir un autre hôtel dans un rayon de soixante kilomètres, pour sûr Monsieur Terminus eût fait des propositions à son collègue Marmande. Mais son contrat était là, et il n'y avait pas à y revenir.

Alors on put voir, mélancolique et blême, pas plus sec, certes, car c'était été impossible, mais désolé tout de même, Monsieur Terminus errer comme une âme en peine autour de son ancienne maison, jusqu'au jour où Marius, le valet que Trophime avait pris, étant tombé malade, Monsieur Terminus, d'une voix mendiant, proposa à son ancien domestique de lui donner un coup de main :

— Ma foi, ce n'est pas de refus, patron... Et ce fut une transformation.

Monsieur Terminus jeta son chapeau qui lui meurtrissait le front, s'empara d'une serviette et, comme si de rien n'était, on put le revoir trotter de-ci de-là, dans son complet marron dont le pantalon était toujours trop court.

Comme par le passé, il put courir chez les fournisseurs, demander à ces « messieurs » ce qu'ils voulaient prendre, et aux clients s'ils étaient contents du menu, ouvrir la porte après minuit aux voyageurs attardés et dans la petite aube du matin servir leur café fumant aux marchands de moutons qui s'en allaient à la foire de Montélimar, et quand Marius eût été et voulu reprendre sa place, ah ! ce ne fut pas long, Monsieur Terminus eut vite fait de l'envoyer dans sa petite villa de l'avenue où, justement, il avait besoin d'un jardinier.

Trophime et Sylvérie font doucement leur pelote, car ils économièrent un domestique et Monsieur Terminus épanoui, avoue à ses meilleurs clients que jamais il ne s'est mieux porté que depuis qu'il est retiré des affaires, car on a beau dire et beau faire, allez, c'est une bien lourde tâche que de tenir un hôtel achalandé comme celui-là.

Rodolphe Bringer

LE "TIP" remplace le Beurre

82, r. Rambuteau et 108, r. St-Lazare (2 fr. 95 le 1/2 kil.)

LA VIE SOCIALE

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS CONVOQUE LES MARINIER EN GRÈVE

L'intervention de M. Piquenard, chef de cabinet du ministre du travail, n'ayant pas réussi à amorcer l'entente cherchée entre les Compagnies de navigation et les marins grévistes, ces derniers ont décidé de solliciter l'intervention du nouveau ministre des travaux publics et des transports.

Ils ont fait auprès de M. Le Trocquer une démarche qui a reçu le meilleur accueil. M. Le Trocquer est désireux de s'employer à apaiser le conflit de la marine fluviale. Il a convoqué les délégués ouvriers pour ce soir, à 16 heures 30, au ministère des travaux publics.

Il est à remarquer que la délégation ouvrière tout entière, telle qu'elle a été élue par l'assemblée des grévistes, se rendra auprès de M. Le Trocquer, tandis qu'une députation restreinte avait seule été admise aux entrevues du ministère du travail.

Les employés des tramways protestent et menacent

Les employés et ouvriers des Compagnies de transports en surface ne sont pas contents ; depuis leur dernière grève, ils ont, à plusieurs reprises, appelé l'attention de leurs employeurs sur des difficultés qui peuvent, si l'on n'y prend garde, causer un jour un grave conflit. Ils ont présenté des propositions qui permettraient au moins une solution immédiate et provisoire de ces problèmes. Ils se plaignent qu'on n'ait pas voulu les entendre. Les Compagnies persistent à s'abriter

derrière les pouvoirs publics qui seraient seuls responsables des mauvais résultats de l'exploitation ; elles cherchent à détourner ainsi le mécontentement du personnel et à obtenir que son agitation fasse pression sur l'Etat et la Ville dont ils espèrent obtenir des conditions plus avantageuses.

Le personnel ne veut ni se prêter à cette manœuvre intéressée ni attendre plus longtemps des satisfactions nécessaires. Il s'est réuni pour entendre l'exposé de la situation par ses secrétaires ; il a décidé d'organiser pour le 2 février un meeting qui serait l'occasion d'un appel à l'opinion publique à qui l'on ferait connaître l'attitude des Compagnies « qui, pour couvrir une mauvaise exploitation voulue et calculée, dans le but de grossir momentanément leur déficit, en font supporter la responsabilité à la journée de huit heures ».

La première Conférence du Travail

La Conférence internationale de Washington a créé un organisme permanent chargé d'étudier les grandes questions ouvrières et de préparer le travail des conférences prochaines. Cette commission doit avoir son siège à Paris ; elle inaugurera ses travaux lundi. M. Albert Thomas, député, ancien ministre, en est président, et M. Léon Jouhaux, secrétaire général ne la C. G. T., vice-président.

Pour la première fois depuis la guerre, les délégués ouvriers allemands prendront part, en France, à la discussion de questions internationales. Ces délégués seront le député socialiste Legien et le conseiller Leymann, du ministère d'Empire pour le travail ; ce dernier représenterait le gouvernement.

Le délégué du Conseil fédéral suisse est le docteur Rufenacht, directeur de l'Office fédéral du travail.

AU MUSÉE DU COSTUME

Hier, M. Poincaré a inauguré le Musée du costume. Dans deux petites salles d'un petit hôtel de la rue Beaupon, on a placé, en des vitrines assez semblables à celles des grands magasins de nouveauté, des mannequins de cire, inexpressifs et guindés, qui rappellent ceux du musée Grévin.

Certains costumes sont jolis et touchants ; certaines étoffes gardent la poésie des choses précieuses que le temps a fanées. Mais il serait vraiment exagéré de prétendre que nous assistons à la résurrection de tous les siècles d'élégance française. Il eût fallu pour cela d'autres décors, plus souples, et d'autres masques, moins bêtes.

Ajoutons qu'il manque à cette exposition quelque chose. Sans doute il est agréable et même émouvant de savoir comment on s'habillait jadis. Mais ne serait-il pas intéressant aussi de savoir exactement comment on doit s'habiller aujourd'hui ? On aurait donc pu organiser une autre exposition, de costumes modernes cette fois. On y aurait trouvé un enseignement profitable sur le choix des étoffes et l'élégance de la coupe. Le gouvernement y aurait installé ses complets nationaux ; l'Œuvre son pardessus... Et cela n'aurait pas été inutile en ces temps où se vêtir modestement n'est même plus à la portée des gens réputés « à leur aise ». — PIERRE VARENNE.

"Rigaud's soft soap"

Savon fluide de Rigaud

Tous Grands Magasins

PREMIÈRE A LA PORTE SAINT-MARTIN

«BÉRANGER»

Comédie en trois actes et un prologue

par M. Sacha Guitry

On sait que M. Sacha Guitry a voué un culte fervent à quelques grands hommes ou, du moins, à des hommes qui jouirent de la faveur de leurs contemporains.

M. Sacha Guitry aime les gens connus, célèbres, ceux qui réussissent franchement, sans nulle équivoque possible dans la vie, au point que, lorsque l'un d'eux, au théâtre, se nomme, tous les assistants se lèvent, éblouis, et s'inclinent ! Tels sont les personnages chers à l'auteur de *Pastor*, et qu'il ne lui déplaît pas d'interpréter lui-même familièrement. Hier, M. Sacha Guitry, sous les espèces de Béranger, a donc reçu, en scène, les hommages empressés de quelques-uns des artistes de sa troupe ; il a régné publiquement sur le cœur de Lisette (interprétée par Mme Yvonne Printemps) ; que dis-je ? il a dit, et non sans rudesse, son fait à son propre père qui, cette fois-ci, « avait tort », puisqu'il figurait un ministre cynique, servile, intéressé et dont l'âme n'égale point celle d'un « poète ».

Bonne soirée donc, douce et glorieuse soirée pour M. Sacha Guitry, mais, pour nous, soirée un peu languissante !

Nous avons entendu sur la scène de la Porte-Saint-Martin tout ce que nous avions lu dans des manuels touchant le chantre de Lisette. Un prologue longuet et d'une surprenante vacuité nous montre de bons paysans qui, pour empêcher un enfant de crier ou, comme l'on dit vulgairement, de « chanter », approchent de ses lèvres un petit morceau de pain trempé dans du vin. Alors l'enfant se tait providentiellement, mais il rechautera (et comment !) plus tard, puisque cet enfant n'est autre que Béranger lui-même.

Nous le retrouvons, vingt ou trente ans après, dans un cabaret champêtre, un beau dimanche de mai. Ce n'est pas une journée perdue pour lui ! En un quart d'heure, il lutine une servante (Lisette, bien sûr !), réconcilie deux amoureux, gagne l'amitié de Désaugiers et une place au célèbre Caveau et « rive son clou » au ministre Talleyrand qui prétendait « utiliser » la muse du poète au profit de ses propres ambitions politiques. Puis quinze années s'écoulent et voici Béranger mûri, célèbre, populaire même, mais taquiné par les pouvoirs publics et menacé glorieusement de la prison. Cette fois, il évolue dans son intérieur et y reçoit trois visites : celle d'une vieille voisine qui vient se plaindre de ses malheurs et demande au grand chansonnier de l'aider à retrouver un fils mis jadis aux enfants trouvés ; celle d'une seconde Lisette devenue un brin courtisane, et que Béranger gourmande gentiment à cause d'un manteau, indice d'une mauvaise conduite ; celle du ministre Talleyrand, encore plus vieux, encore plus cyniquement soumis à ses ambitions politiques et qui, ne pouvant acheter le chansonnier, échange avec lui quelques idées générales sur le pays, le gouvernement, la liberté, la révolution, l'immortalité de l'âme, et sort en l'assurant de son admiration.

Enfin, vingt ans plus tard (les années vont vite au théâtre), nous revoyons une dernière fois Béranger. Il vient faire un petit tour au cabaret champêtre du premier acte (et de sa jeunesse), y « lève » une nouvelle Lisette mineure qui le déçoit et lui préfère un coquebin, y détourne trois jeunes conspirateurs de conspirer (mieux vaut chanter librement), y entend comme le glas de sa gloire presque fanée, pas tout à fait cependant, car si l'on ignore le nom du chantre de Lisette et si on le croit mort, on fredonne, néanmoins, ses chansons un peu partout, surtout celles qui célèbrent l'amour, le vin et la jeunesse, « preuve que le bon père avait raison » de ne point se souler de politique.

Voilà l'histoire du plus ingénieux de nos poètes contée par le plus malicieux de nos auteurs. Grâce à lui nous découvrons une série de petites scènes que nul, lien ne relie, qui sont « filées » avec une maestria, une grâce piquantes, certes, mais non sans une artificieuse malice dramatique et qu'il ne faut pas prendre plus au sérieux que tel dialogue historique (?) de Dumas père ou de Sardou ; vous savez, lorsque de grands, de très grands personnages, des rois, des empereurs, des cardinaux, des ministres, s'entrevoient à cause d'un menu frein, à faire de la politique « à la bonne franquette », à poser en robe de chambre devant des spectateurs ravis d'être admis à une telle intimité. Même il me semble que les héros de Dumas et de Sardou *babillonnent* mieux que ceux de M. Sacha Guitry. J'entends avec moins de prétentions psychologiques ou littéraires. Et la conversation à Béranger avec Talleyrand au second acte n'égale pas celle d'un d'Artagnan avec Mazarin, de M. de Sade avec Gêne et de l'empereur, encore que celle-là vise cependant plus « haut » et dure plus longtemps que celle-ci.

Alors, le besoin de dire que le public, l'innombrable public des Guitry a néanmoins fêté avec son enthousiasme coutumier entraîné et joyeusement aveugle, les menues grâces du fils, l'admirable et subtil talent du père, les jolies minauderies à la voix harmonieuse de la femme et bien. Mlle Printemps, et qu'il a accueilli chaque réplique comme un trait, chaque épisode léger comme une scène significative et l'aimable et hasardeux divertissement « imagier » comme une œuvre construite, équilibrée et pensée. Il « en réstait » même pour les comparses, si dévoués serviteurs de la famille : Mmes Grumbach, Monbazon, MM. Fernal, Anzely et Héron d'Arville, qui furent, eux aussi, fort applaudis.

EDMOND SÉE

LES SPORTS

FOOTBALL-RUGBY. — Olympique-A. S. F. — Demain, l'Olympique se rend à Javal pour jouer en championnat l'A. S. F. Les Acéistes ont montré, dimanche dernier, contre le Scuf, qu'ils pouvaient encore défendre vaillamment leur cause en première série. Les deux clubs présenteront leur meilleure équipe.

Grenoble-Stade. — Le Stade Français met sur pied, pour demain, un excellent quinze à opposer aux champions des Alpes. Voici sa composition : arrière : Hum, Sentoré ; trois-quarts : Gauthier, Piny, Uffert, Ducouren ; deux : Rodière, Eyraud ; avant : Planche, Vogt, Lévêque, Gillet, Verdinal, Modé, Girard, Serre. Les Stadistes devront s'employer à fond pour résister aux excellents Grenoblois.

PETITE CHRONIQUE DE L'AVIATION

La traversée d'Ajaccio-Toulon en hydravion. — Deux hydravions du centre d'aviation maritime d'Ajaccio tenteront aujourd'hui à 8 heures la traversée Ajaccio-Toulon. Ces hydravions, pilotés par des enseignes de vaisseau, seront convoyés par la vedette *Cauvase*.

— L'union pour la sécurité en aéronautique réunie au siège de l'Aéro-Club de France, sous la présidence de M. Lecornu, membre de l'Institut, a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1920. M. Lecornu reste président.

LES COURSES

Aujourd'hui, à 1 h. 15 à Vincennes

NOS PRONOSTICS

Prix de Briouze. — Patriote, Passe Rose.
Prix d'Ecouché. — Nalicante, Lettre Close.
Prix de Rodez. — Quinze Mille, Quéteuse (H.).
Prix de Cahors. — Quercy, Quillo.
Prix de Montauban. — Limoges, Nazareth.
Prix du Syndicat des Eleveurs de chevaux de demisang en France. — Petit Poucet, Folke.
Prix d'Auch. — Iroquois, Feu Follet.

École Universelle
par correspondance de Paris

10, Rue Chardin, PARIS (XVI^e). — Envoi franco de la brochure N° 2

Feuilleton de l'Œuvre. — 24-1-20 (22)

RÉUSSIR

PAR
LOUIS DE ROBERT

PREMIÈRE PARTIE

IX
(Suite.)

Laurent attendait. Le président toussa et reprit :

— Seulement... voilà. Je vais partir pour les manœuvres, je vais au camp de Châlons passer la revue des troupes... C'est un voyage patriotique, vous comprenez... et, dans cette circonstance... j'aimerais... je voudrais vous demander...

— Monsieur le président, du moment que vous faites appel à mon patriotisme...

Le soir, César rendit compte au patron de sa visite à l'Élysée.

— Soit, ne lui refusons pas ce plaisir... Mettez-y de la couleur, de l'enthousiasme...

Ah ! il en mit, vous pouvez le croire, de la couleur et du lyrisme et des ciels de soie vivante et du soleil et de l'enthousiasme !... Il sut la faire vibrer, je vous en réponds, la fibre patriotique !...

Quelques semaines plus tard, le secrétaire de la rédaction était appelé au téléphone.

— Allo ! C'est le secrétariat particulier de la Présidence qui vous parle... Je suis chargé par M. le président de vous demander l'adresse personnelle de M. César Laurent.

Et, le lendemain, un grand valet de l'Élysée apportait dans un panier, au domicile de notre ami, deux faisans tirés à Rambouillet, que le président lui envoyait avec un mot de remerciement sur sa carte.

Laurent habitait alors, dans la partie neuve de la rue Rennequin, un coquet appartement de garçon dont l'aspect ne rappelait en rien le triste logement qu'il partageait autrefois avec sa mère rue Cardinet. En cette minute de vanité heureuse, il songea avec attendrissement à cette mère qu'il avait perdue au cours de l'année précédente. Il évoquait ses lamentations matinales : « Tu ne veux pas aller à ton bureau, tu ne veux pas y aller... Si ce n'est pas malheureux, madame !... » Qu'aurait-elle pensé, la pauvre femme, devant ce présent élyséen ? Comment n'eût-elle pas cru à l'importance, au crédit de son fils attestés par cette attention flatteuse du chef de l'Etat ? Quel chemin parcouru depuis six ans !...

Des mois passèrent, au bout desquels un événement vint consoler pleinement Laurent d'avoir manqué le poste de directeur commercial. M. Morin de l'Indre, qui ne lui avait refusé cet emploi que parce qu'il avait d'autres vues sur lui, l'appela à remplir les fonctions de secrétaire général. Il devenait ainsi le bras droit du patron et, par cela même, dans la presse, un personnage en vue. Voici donc notre ambitieux avant

franchi les premiers échelons de sa fortune et parvenu à une situation enviable. Va-t-il souffler ? Est-il satisfait de lui-même ? Jouit-il de sa chance ? Non, il est malheureux.

Au journal, ses fonctions consistent à recevoir les visiteurs du second degré, à transmettre les ordres du patron. M. Morin de l'Indre est un maître absolu qui ne lui laisse guère d'initiative. Laurent, n'écrivant plus d'articles, relit ceux qu'il a écrits. Autrefois et naguère encore il s'émerveillait de tout ce qui sortait de sa plume. Sa confiance en soi, sa suffisance, sa présomption, son facile contentement de soi-même tenaient à l'infirmité de son jugement. Il n'était sévère que pour son apparence physique ; mais, dans le domaine de l'intelligence, sa supériorité lui semblait hors de conteste. Il s'admirait, n'ayant pas encore perdu sa première et grossière enveloppe. En s'affirmant, l'inquiétude naquit en lui avec le sens critique. Il se prit à douter de lui-même.

C'est dans ces dispositions que Jean Ordinaire le trouva un matin.

— Que se passe-t-il ? Tu ne viens plus nous voir. Ma mère s'en aperçoit... Tu manques même à Fortuné. Qu'est-ce que tu as ? Qu'est-ce qui t'arrive ?

— Il m'arrive, mon ami, que je suis malheureux, que je me suis trompé, que je n'avais aucun talent... Non... ne proteste pas, c'est inutile. Aucun talent... Aussi, quelle folie d'orgueil d'avoir pensé que parmi des milliers d'individus intelligents je pourrais être un des dix qui atteignent la renommée dans la carrière qu'ils ont choisie !... un des dix qui affirment une originalité, qui

ont une nature... C'est triste à dire et je suis sincère ; je me suis relu impartialement. C'est vide... Ce n'est qu'un reflet... On peut n'avoir que de la fantaisie ou de l'ironie ou seulement de l'abondance, une certaine couleur... on peut n'être pas un cerveau de premier ordre, mais apporter une note, un accent... Rien de tout cela, je n'ai rien... Les articles que j'ai écrits sont le résultat de lectures, de conversations. Ce qui est passé en moi de ces lectures, de ces conversations s'y est déformé et je l'ai rendu avec une valeur diminuée. Ce que j'ai reçu était bon, ce que j'ai restitué était médiocre. Ah ! je me connais bien ; j'ai une certaine facilité banale, une certaine habileté courante, mais sortir de moi quelque chose qui rende un son personnel, créer... impossible... Maintenant que je n'écris plus, je vois clair, je me juge en toute impartialité... Je me rends mieux compte du peu que je suis...

A mesure qu'il parlait, un singulier phénomène se produisait dans son esprit. Tout cela, il se l'était répété cent fois à lui-même, en toute sincérité, et voici qu'en le disant à un autre il entendait une voix intérieure qui protestait : « Tu exagères. Tu n'es pas si médiocre que tu le prétends. » Il continuait de plus belle ; il oubliait les termes pour entendre de nouveau cette petite voix : « Mais non, mais non, tu n'es pas nul, tu es injuste envers toi et tu le sais bien. Tu as mille qualités que tu n'avoues pas. » Quant à Jean, il disait : — Eh bien ! mon vieux, si j'avais jamais douté que tu fusses un homme de valeur je n'en douterais plus aujourd'hui...

d'hui... On ne parle pas ainsi de soi-même quand on est un imbécile...

— Je ne vais pas, plaisante César, jusqu'à prétendre que je sois un imbécile.

— Allons ! tant mieux, dit Jean. Je vois que tu as gardé la bonne humeur.

Lui aussi traversait une crise. Il était venu trouver son ami, ce matin, poussé par le besoin, rare chez lui, de s'épancher. Il était là, le cœur plein de confidences, prêt à s'ouvrir. Mais César ne songeait qu'à lui ; il n'avait pas fini de se dépeindre :

— Vois-tu, tant que je végétais obscurément, j'avais l'impression de mériter un meilleur sort ; cela me donnait l'élan, la force de m'échapper du milieu qui m'étouffait. Parce que j'étais inconnu je me croyais méconnu. Ce qu'il y avait en moi et que personne n'apercevait me semblait merveilleux, extraordinaire. Je m'illusionnais sur la valeur de ces trésors dédaignés, sur un besoin d'activité qui ne trouvait pas son emploi, sur une intensité de vie que je prenais pour du talent. J'admettais qu'il y ait en moi quelque chose comme un bon départ ; mais je m'essouffais vite. Dès que j'arrive à une hauteur moyenne, je rencontre mes limites ; je voudrais m'élever ; je me heurte à moi-même... je suis bas de plafond... voilà, c'est le mot : je suis bas de plafond...

— Je te laisse dire parce que, au fond, cela te soulage, cela te fait du bien, mais demain tu te jugeras plus sainement et tu reprendras conscience de ta valeur.

(A suivre)